



## **Bourse de soutien à la rédaction d'un mémoire de master 2023-2024**

### **Article 1 : Présentation de l'opération**

Le RUCHE (Réseau Universitaire de chercheurs en histoire environnementale) et l'AFHE (Association Française d'Histoire Économique) souhaitent encourager la recherche croisant histoire économique et histoire environnementale. Les travaux faisant l'objet de la candidature à la bourse peuvent relever de diverses disciplines de sciences humaines et sociales, mais doivent présenter une dimension historique et être rédigés en langue française.

Ce soutien s'adresse aux étudiant.e.s de toutes nationalités inscrit.e.s en master 2 dans une université ou dans un établissement supérieur public français, à l'exception des fonctionnaires recevant déjà une rémunération pour leurs études.

### **Article 2 : modalités de versement de la bourse**

La bourse est d'un montant de 1000 euros, versé par moitié suite à la sélection puis une fois le mémoire terminé.

Après sélection, si le candidat ou la candidate confirme l'acceptation de la bourse, il ou elle s'engage à terminer sa recherche et à transmettre le mémoire final à l'AFHE et au Ruche (voir annexe « acte d'engagement »).

### **Article 3 : Dossier de candidature**

Au plus tard le 21 octobre 2023, chaque candidat.e soumet un dossier de candidature comportant :

- l'acte d'engagement annexé au présent règlement ;

- un document de **3 pages maximum** décrivant son sujet et l'approche envisagée, ainsi qu'une courte bibliographie indicative et un état des sources ;
- un CV ;
- une attestation d'inscription valide pour l'année universitaire 2023-2024 ou un scan de la carte d'étudiant.e avec mention « 2023-2024 ».

Ce dossier sera adressé par voie électronique à

- Renaud Bécot, président du RUCHE, renaud.becot@sciencespo-grenoble.fr
- Pierre Gervais, président de l'AFHE, afhe.association@gmail.com

#### **Article 4 Modalités de sélection des dossiers**

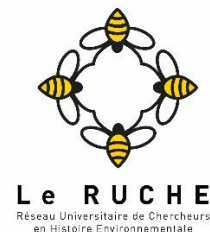
Un jury composé à moitié de membres du RUCHE et de l'AFHE délibèrera courant novembre et le résultat sera affiché sur le site des associations. Les critères d'attribution sont :

- la qualité et la nouveauté du projet présenté, lequel doit impérativement présenter une dimension historique, tout en montrant la manière dont sont articulées l'histoire économique et l'histoire environnementale,
- l'utilisation d'un corpus original de sources primaires (sources écrites, archéologiques ou orales),
- la faisabilité du programme de recherche, qui doit correspondre à un projet de recherche réalisable dans le cadre d'un mémoire de master (soumettre un préprojet de thèse est donc à éviter).

Le jury se composera de huit membres (quatre membres de l'AFHE et quatre membres du Ruche).

Le résultat des délibérations sera communiqué aux candidat.e.s au plus tard début décembre 2023.

La lauréate ou le lauréat présentera ses travaux lors d'un séminaire, d'une assemblée ou d'une rencontre publique, et son mémoire pourra, une fois achevé et soutenu, être mis à disposition sur les sites du RUCHE et de l'AFHE.



**Bourse de master**  
**Annexe : acte d'engagement**

NOM Prénom :

Université ou établissement de rattachement :

Année universitaire :

Diplôme préparé :

Sujet de recherche :

Nom de la directrice ou du directeur de mémoire :

Je soussigné.e,

Fais acte de candidature pour l'attribution, par l'AFHE et le RUCHE, d'une bourse de soutien aux travaux universitaires croisant l'histoire économique et l'histoire de l'environnement. Le thème abordé peut être celui des ressources, étudiées sous divers angles (gestion, exploitation, protection, etc.).

Cette bourse est destinée à soutenir matériellement un projet de recherche (par exemple : frais de transport pour se rendre aux archives, achat de documentation ou de matériel spécifique).

En cas de sélection de mon dossier, je m'engage :

- à faire figurer sur mon mémoire le logo des associations et la mention « réalisé avec le soutien de l'AFHE et du RUCHE » ;
- à mentionner le soutien de l'AFHE et du RUCHE lors de toute communication scientifique ou toute publication découlant de mes recherches ;
- à envoyer mon mémoire de recherche aux responsables des deux associations dès la soutenance réalisée ;
- à informer les responsables des deux associations en cas de publication de mon travail sous une forme plus développée.

Fait à ....., le .....

Signature